

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 121 (1995)  
**Heft:** 24

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

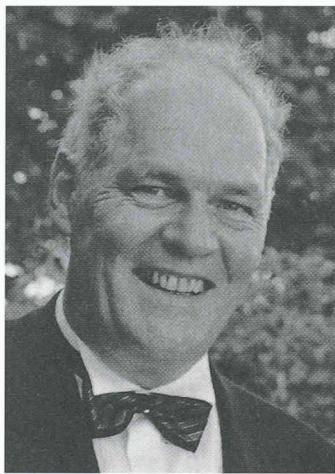
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## + Bruno Wick, ingénieur SIA



Pionnier de la recherche et des applications dans le domaine des économies d'énergie, Bruno Wick s'est éteint le 18 septembre dernier, à l'âge de 62 ans.

Depuis plus de vingt ans, son activité en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie en avait fait un des meilleurs promoteurs en Suisse et en Europe. Une de ses contributions majeures dans ce domaine fut d'établir, en 1982, l'«indice de consommation d'énergie» souvent appelé «indice énergétique». Dans le cadre du groupe *PLENAR* et de la *SAGES* – Mouvement suisse des économies d'énergie – il a réussi à convaincre plus de deux mille propriétaires de villas d'investir 75 francs dans un formulaire recensant leur consommation d'énergie annuelle et la surface chauffée de leur maison. Il en a tiré des statistiques qui ont constitué une avance technologique déterminante, si l'on songe qu'à l'époque on était incapable de juger de la consommation d'énergie annuelle d'une

<sup>1</sup>BRUNO WICK: «Economie d'énergie dans les maisons individuelles», éd. SEATU, Lausanne, 1981 – (épuisé)

construction! Or grâce à ses «indices», il est devenu possible de se faire une idée réaliste de l'importance du volume, de l'inertie thermique, des apports par les vitrages et du rôle de l'installation de chauffage. La publication de ces résultats a été traduite en français en 1982 et éditée par la SEATU<sup>1</sup>. Rappelons en outre qu'à l'heure actuelle, ces mêmes «indices» constituent toujours le seul critère permettant de prescrire – ou de juger – la qualité thermique d'une construction.

Comme ingénieur, Bruno Wick a également collaboré à de nombreuses constructions pour les installations de chauffage, l'isolation, l'étanchéité à l'air et l'emploi d'énergies dites alternatives.

Dans le cadre des offices fédéraux de l'énergie et des questions conjoncturelles, de la SIA et du *NEFF* (Fonds national pour la recherche énergétique), on ne compte plus les rapports importants, les normes, les cours et les publications que nous lui devons. Nous nous contenterons de rappeler sa contribution essentielle au rapport du *GEK*, en 1977, pour une conception globale de l'énergie en Suisse.

Dans le domaine des constructions solaires, qui a particulièrement retenu son attention, il faut notamment citer le projet de Gumpenwiese, qui fait figure de modèle tant du point de vue de la collaboration des utilisateurs que des choix de construction, des installations et de la mise à profit des apports énergétiques extérieurs. Toujours dans le domaine des réalisations pratiques, relevons encore le réseau de chauffage à distance à basse température de Zumikon, où il s'est également illustré.

Notons pour terminer qu'en 1988, Bruno Wick représentait la Suisse au congrès de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU en Finlande. Avec Bruno Wick, la SIA perd donc un membre de valeur et c'est d'un collègue irremplaçable que nous regrettons aujourd'hui le départ prématuré.

Olivier Barde, Genève

## Viaduc des Vaux, N1 Lausanne-Berne

### Résultat du concours sur invitation<sup>1</sup>: une mise au point

Suite à la parution dans *IAS* N° 19 du 30 août 1995 d'une lettre de lecteur, nous désirons apporter les corrections suivantes.

Notre association d'ingénieurs *Realini + Bader & Associés, Ingénieurs-Conseils SA, Lausanne*, et

<sup>1</sup>IAS N° 17 du 2 août 1995, pp. 318-325



Giacomini & Jolliet, Ingénieurs civils et Associés SA, Lutry a gagné le concours organisé en vue de la réalisation de l'ouvrage mentionné ci-dessus et nous sommes bien les auteurs de la conception et des études du projet classé au premier rang du concours.

M. René Ryser, de l'entreprise Zwahlen et Mayr SA, a été consulté comme conseil pour les questions liées à la réalisation de la charpente métallique et nous avons eu la transparence de le mentionner.

Nous comprenons la déception de nos collègues, mais leur réputation n'a rien à gagner par de telles prises de positions, tant sur les décisions du

jury que sur l'interprétation abusive de son rapport quant aux auteurs du projet classé au premier rang.

*IVV - Ingénieurs-conseils des viaducs des Vaux*

*Nous donnons volontiers acte aux auteurs de cette mise au point et profitons de rappeler que nous ne mettons jamais en doute la bonne foi de nos correspondants – dont les interventions sont publiées sous leur exclusive responsabilité –, ni le bien-fondé de leurs propos. Nous regrettons que cette ouverture ait pu porter préjudice à nos estimés collègues de l'association IVV.*

Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef

## On nous écrit

### Concerne: profession d'architecte

*Bien qu'elle ait déjà été diffusée par son auteur dans de très larges milieux, nous publions ci-dessous une lettre que nous a adressée le 14 septembre dernier un architecte membre de la SIA.*

Rédaction

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir publié mon courrier de lecteur sur «la SIA: un cartel ?» dans IAS N° 14 du 21 juin dernier. L'article n'a pas reçu de réponse, mais m'a valu des réactions de soutien d'architectes et d'ingénieurs, qui m'incitent à poursuivre. La vigueur de ces réactions m'a surpris. Mes interlocuteurs ne se reconnaissent plus dans la stratégie générale de la SIA<sup>1</sup>, ni dans ses actions sur la formation<sup>2</sup>, la qualité<sup>3</sup> le modèle de prestations<sup>4</sup>, la rémunération<sup>5</sup>, l'organisation des métiers<sup>6</sup>... ni d'ailleurs dans le récent numéro d'IAS sur l'entreprise générale<sup>7</sup>, qui alimente la rumeur d'une prise de contrôle de la SIA par de grandes entreprises du bâtiment.

<sup>1</sup>La récente «Orientation politico-économique» de la SIA s'engage sur un sabordage anti-européen: partant du postulat que nous serons de toutes façons soumis un jour à la tutelle de «normes européennes» ultra-libérales, la SIA renonce d'avance à ses propres normes et se reconfigure en prévision d'un régime de concurrence sauvage – alors que rien n'est joué sur le plan européen.

<sup>2</sup>Sous le mot d'ordre «entreprendre», la dernière offre de formation FORM de la SIA assimile les bureaux d'architectes et d'ingénieurs à des «entreprises» et prétend leur enseigner les méthodes de management correspondantes (marketing, par exemple).

<sup>3</sup>Il est indigent de proposer des certifications de qualité, adaptées au monde de l'entreprise, à une profession reconnue, depuis un siècle, pour sa compétence à gérer la qualité générale et locale des constructions.

<sup>4</sup>Pourquoi répéter la malheureuse expérience française d'un tronçonnage du projet en missions partielles (décrets d'ingénierie 1977), désastreuse pour la qualité des construc-

Quelles qu'en soient les raisons, un fossé profond semble s'être creusé entre les dirigeants et les membres SIA. Lorsqu'une institution se trouve à ce point d'affaiblissement, il y a deux attitudes possibles: restaurer ou reconstruire à neuf.

- Je ne crois pas qu'il soit possible de restaurer nos professions telles qu'elles ont fonctionné pendant les «trente glorieuses». La nostalgie est un piège: trop de choses ont changé, trop de questions sont en suspens, trop de mutations divisent la SIA.
- Il faut regarder en avant: comment reconstruire la corporation, en rattrapant les retards d'adaptation accumulés, en reprenant en mains la définition de nos professions et en rassemblant nos forces pour mieux faire valoir nos atouts ?

A ma connaissance, cette voie de la reconstruction n'est pour l'instant pas même envisagée.

Pour lui donner corps, permettez-moi d'avancer quelques propositions.

tions, alors que la France revient aujourd'hui en arrière pour rendre aux architectes le contrôle de la trajectoire de leurs projets ?

<sup>5</sup>Juridiquement parlant, il ne semble pas que la loi anti-cartels menace les barèmes d'honoraires SIA.

<sup>6</sup>Les groupements d'architectes et d'ingénieurs, préconisés au nom d'une hypothétique demande de «mandataires uniques», posent de difficiles problèmes de responsabilité.

<sup>7</sup>La rédaction d'IAS se permet de démentir catégoriquement que notre revue ait jamais publié de numéro sur l'entreprise générale. Si M. Quincerot estime que le fait d'avoir donné la plume à une entreprise générale pour un bref article dans un numéro consacré à l'une des plus importantes réalisations récentes dans la région lausannoise constitue un «délit de numéro sur l'entreprise générale», c'est faire peu de cas des ingénieurs et des architectes SIA qui ont également contribué, et dans une plus large mesure, à ce numéro. On est proche ici de la désinformation.

Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef